

COMITE REGIONAL DE LA REGION P.A.C.A.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2018

Président : Mr Eric MARTEL

La séance débute à 14 heures

Monsieur Martel demande une minute de silence en hommage aux personnes disparues (tireurs ou membres bénévoles)

Après avoir remercié les personnes présentes, le Président fait part de sa satisfaction sur la bonne santé sportive de la région et félicite les personnes qui se sont distinguées lors des compétitions au cours de l'année 2017.

A ce propos, il est décidé de donner à chaque sportif qui a fait un podium ou a intégré le club France de sa discipline, un chèque de 100 euros-non cumulable- en récompense de ses résultats. Ces chèques seront distribués lors des championnats de ligue de la discipline.

En l'absence de Mr TOFFANELLI – hospitalisé suite à un accident-le Président nous présente le bilan financier. Ce dernier est largement positif puisque le Comité Régional, suite à la fusion des deux ligues Provence et Côte d'Azur, se retrouve avec un solde positif d'environ 68000 euros.

Cette somme va nous permettre de mettre l'accent sur les écoles de tir largement favorables aux souhaits de notre Fédération.

Des écoles existent déjà (Signes- Draguignan- Vinon sur Verdon) Il faut impérativement trouver un référent qui pourra se déplacer dans tous les clubs et coordonner le travail de ceux-ci.

La F.F.B.T. ne donne plus de fusils aux juniors. Les dotations de cartouches à prix réduit sont maintenues pour les juniors et les dames (uniquement les 2 premières années pour ces dernières).

Une discussion s'engage au sujet des écoles de tir

Il semblerait que le travail du référent soit de superviser celles-ci (encadrement- structure- travail de l'initiateur-possibilités d'accueil etc.)

Pour que l'école fonctionne correctement, il faut que le stand qui l'accueille soit ouvert toute l'année.

En ce qui concerne l'arbitrage, la région peut organiser un stage de formation et faire déplacer Monsieur MORESTAIN.

Il est toutefois nécessaire qu'au moins 5 à 6 personnes soient présentes.

Madame Cloître pose la question sur le devenir du stand du Grand Arbois ; beaucoup de bruits circulent, plus ou moins contradictoires.

Maître PELISSIER, Avocat de la F F B T, déclare qu'un appel d'offres est lancé par la Mairie d'Aix, la F.F.B.T est candidate, nous attendons la décision de la Mairie qui est favorable au maintien de l'activité ball-trap sur le site.

Le tarif des assurances journalières passe de 5 à 6 euros ; sachant qu'un euro reste au club.

Pour ce qui est de l'assurance lorsqu'on attend la licence définitive la licence provisoire sert d'assurance et elle est valable 2 mois.

Monsieur MARTEL remercie les personnes responsables sportives (Mr SIMON et Mr RUSSO pour ne citer qu'eux) ainsi que les membres des clubs organisateurs qui aident au bon déroulement des compétitions.

Les championnats de ligue seront gratuits pour les cadets et les juniors mais aucune récompense spéciale ne sera distribuée.

Pour les épreuves il y aura toujours un championnat par ancienne ligue (Côte d'Azur et Provence)

Pour les inscriptions aucun changement. Les clubs de la Côte d'Azur ayant tous le fichier FFBT, ils s'occupent des inscriptions ; en Provence elles se font sur le site de la ligue et ce avant le jeudi qui précède la compétition.

Les tirages figureront sur le site de la ligue.

Aucune autre question n'étant soulevée, nous passons au calendrier.

A propos des Championnats Départementaux, un cahier des charges a été établi et voté par le Comité Directeur ; les clubs organisateurs sont tenus de le respecter s'ils sont candidats à l'organisation.

Le calendrier est établi dans la bonne entente ; il figurera sur le site dès que possible.

Il est regrettable de constater que seuls 13 clubs sur 31 avaient pris la peine de se déplacer. Ce qui ne fait que souligner le manque d'intérêt pour le travail que font les dirigeants pour le bon fonctionnement de notre ligue.

La séance est levée à 16 heures. Elle est suivie d'une visite des caves du domaine et d'une dégustation

Gentiment offerte par nos hôtes que nous remercions pour leur accueil.

L'ambiance y fut agréable et amicale.